



CHARTRES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SERVICE EMPLOI ET FORMATION  
Chartres, le 28 juin 2019

**NOTE**

**A**

**TOUS LES SERVICES**

**Un poste d'Agent Social à Temps non complet 50 %  
est à pourvoir  
à la Crèche « L'Ilot Câlin »  
au sein du service Petite Enfance**  
(Catégorie C- Cadre d'emplois des agents sociaux ou Contractuel)

**MISSIONS :**

- Veiller et contribuer au bien-être et au développement harmonieux des enfants,
- Participer aux soins d'hygiène dans le respect des protocoles en vigueur,
- Participer aux activités organisées par l'établissement, à sa décoration,
- Réceptionner, stocker, préparer et présenter les repas des enfants,
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité,
- Assurer l'entretien des locaux et particulièrement des locaux de restauration, des jouets et structures de jeux,
- Veiller au bon état du linge et à sa réparation,
- Gérer le roulement du linge et tenir à jour le stock,
- Veiller au bon état du matériel mis à disposition,
- Gérer les stocks de produits,
- Respecter un planning de travail,
- Adapter et savoir organiser son planning de travail au fonctionnement du service, savoir respecter le rythme de l'enfant,
- Participer aux réunions du personnel, aux commissions de menus,
- Assurer les transmissions avec les autres membres de l'équipe, les parents.

**COMPETENCES :**

- Connaître et respecter les règles HACCP,
- Avoir le sens de l'organisation et de la gestion,
- Avoir l'esprit d'initiative,
- Sens du dialogue et du travail en équipe, envie de progresser,
- Capacité à transmettre les consignes.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

- Interventions à prévoir occasionnellement sur les autres structures de la Petite Enfance en cas de nécessité de service,
- Poste à temps non complet 50%.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : [recrutement@agglo-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@agglo-ville.chartres.fr), **avant le 16 août 2019.***

**Le Directeur Général des Services,**

**Bernard ORTS**